



INFO TRAVAUX

**Mise en sens unique de l'avenue
Henri-Monod et du chemin de
Prellionnaz**

**Travaux de construction d'un
giratoire au carrefour avenue Henri-
Monod/avenue Henry-Warnery**

Morges, le 05 octobre 2020

N./REF : Projets/0729B/2/2.05/YCT

AFFAIRE TRAITÉE PAR : Yannick Cuenot

Madame, Monsieur,

Le Service infrastructures et gestion urbaine de la Ville de Morges vous informe que, dans le cadre des travaux de construction d'un giratoire au carrefour avenue Henri-Monod / avenue Henry-Warnery, les restrictions de circulation suivantes seront mises en place **dès le 12 octobre 2020 pour une durée approximative de 2 semaines** :

- **Av. Henri-Monod** : circulation motorisée autorisée uniquement dans le sens « entrée de ville » (direction centre-ville) sur le tronçon compris entre le chemin de Prellionnaz et l'avenue Henry-Warnery ;
- **Ch. de Prellionnaz** : circulation motorisée autorisée uniquement dans le sens descendant (direction centre-ville).

Ces restrictions de circulation ne concernent pas les cycles qui pourront continuer à emprunter le chemin de Prellionnaz et l'avenue Henri-Monod dans les deux sens, à l'exception du tronçon de l'avenue Henri-Monod jouxtant le chantier. Sur ce dernier, dans le sens « sortie de ville » (direction La Gottaz), les cycles devront emprunter le trottoir à pied.

Notre service est atteignable au numéro de téléphone 021 823 03 20 pour tout complément d'information. Vous pouvez également consulter le site **www.morgesavenir.ch** pour plus d'informations sur les chantiers en cours.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Mise en sens unique de l'avenue Henri-Monod et du chemin de Prellionnaz

